



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 novembre 2018

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 novembre 2018

Publié le 3 décembre 2018

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Denis HAMEAU	Mme Louise MARIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	M. Nicolas BOURNY	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	M. Jean DUBUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Frédéric FAVERJON	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. Patrick MOREAU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Yves PIAN	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Hervé BRUYERE	M. Adrien GUENE
Mme Christine MARTIN	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Didier MARTIN	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Christophe BERTHIER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Denis HAMEAU
M. Édouard CAVIN	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Jean ESMONIN	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. François NOWOTNY	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Guillaume RUET pouvoir à Mme Louise MARIN
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT

Convention de financement de travaux - extension du réseau d'eau potable rue des Ruchottes à Ahuy - SARL

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Ahuy nécessite une extension du réseau d'alimentation en eau potable de la rue de la Ruchottes, pour permettre le raccordement au réseau de la parcelle cadastrée 153 section 3 AA .

Cette extension du réseau d'Adduction en Eau Potable est réalisée à la demande de l'aménageur de la parcelle et à sa charge.

L'extension sera constituée par la mise en place d'une canalisation en fonte de diamètre nominal 150 mm sur un longueur de 55,00 ml. Cette extension ne comprend pas la création du branchement de la parcelle à viabiliser.

Ces travaux, estimés à 14 663,65 H.T. soit 17 596,38 € T.T.C. et comprenant le coût des travaux, les frais de raccordement sur le réseau existant et le coût des essais de compactage de tranchée, seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Grand Dijon et refacturés à l'aménageur SARL ALEXIA. Cette convention régit les modalités de réalisation de ces travaux et leur financement.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **de prendre acte** de la présentation de la présente convention de financement de travaux,
- **de charger** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 71
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)